

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 3

Rubrik: La Croix-Rouge dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

AU CONGO

L'enquête sur la mort de Georges Olivet

A fin février, la commission composée du professeur Breitenecker, de Vienne, du juge Björn Kjellin (Suède) et du colonel Hans Roost (Suisse) chargée d'enquêter sur les circonstances de la mort tragique de M. Georges Olivet et de ses compagnons, rentrait à Genève. Les dépouilles mortelles des malheureuses victimes ont été ramenées à Vienne pour être examinées à l'Institut de médecine légale de cette ville, dont le professeur Breitenecker est directeur. Leur départ d'Elisabethville a donné lieu à une brève et émouvante cérémonie.

*

Dans le Nord-Katanga

M. G.-C. Senn, a poursuivi sa mission d'aide dans cette région. En collaboration avec l'ONU, qui assurait leur entretien et leur protection, M. Senn s'est notamment occupé de l'évacuation par avion à Elisabethville d'un groupe comprenant trente femmes et quarante enfants originaires du Sud du Katanga et qui s'étaient réfugiés à Manono. Signalons que M. G.-C. Senn a reçu la médaille d'argent de la Croix-Rouge suédoise en reconnaissance pour la libération obtenue par lui des onze soldats suédois détenus au Katanga.

*

Prisonniers européens détenus par l'ONU

M. Jean de Preux, délégué du C. I. C. R. à Léopoldville, est intervenu pour obtenir de sensibles améliorations au régime de détention de quatre militaires européens qui avaient servi dans les forces katangaises et étaient prisonniers des troupes des Nations unies au fort Garnier, à Limete. Les hommes ont été transférés dans un autre camp d'internement.

*

ASSISTANCE TECHNIQUE EN AFRIQUE NOIRE

Des moniteurs de soins au foyer instruits au Togo, au Gabon et au Congo

En novembre et décembre ont eu lieu à Lomé, capitale du Togo, des cours de moniteurs de soins au foyer dirigés par M^{me} Pettschnigg, de la Ligue. Vingt moniteurs et monitrices originaires du Congo, du Gabon et du Togo ont reçu leur diplôme. Dix-sept autres moniteurs avaient été formés au printemps dernier à Monrovia (Libéria), tous ces moniteurs venaient du Libéria, de Sierra Leone et du Cameroun. D'autres cours auront lieu cette année, notamment à Addis-Abéba. Des moniteurs récemment nommés à Lomé ont déjà commencé à donner six cours, en langue française et en langue ewe, à Lomé et à Anécho.

*

A GOA, A MACAO ET AU MOZAMBIQUE

Visite de camps d'internement

M. Jacques Ruff, délégué du Comité international, a visité les cinquante-trois ressortissants indiens internés à Macao à la suite des événements de Goa. Il a également

obtenu de pouvoir visiter à nouveau les camps d'internement de Vasco de Gama, de Ponda et de la forteresse d'Aguada, à Goa, où sont détenus les quelque quatre mille hommes des forces armées portugaises faits prisonniers par les Indiens; à la demande de la Croix-Rouge portugaise, le C. I. C. R. a fait des démarches pour faire parvenir des médicaments aux Portugais retenus à Goa. D'autre part, au Mozambique, le délégué du C. I. C. R., M. Robert Guinand, a fait la tournée des lieux d'internement où deux mille ressortissants indiens sont retenus. Dans chacune de ces visites, les délégués du Comité international étaient accompagnés de représentants des Croix-Rouges locales.

*

AU LAOS

Aide aux réfugiés du Nord

L'instabilité de la situation dans les provinces septentrionales du Laos, aux confins de la Chine et de la Birmanie, et les combats qui s'y sont déroulés, ont provoqué au début de l'année un exode de la population. Une foule de réfugiés civils ont afflué à la capitale de Luang-Prabang et dans d'autres régions du Sud du Laos. Le C. I. C. R. a prélevé un nouveau crédit de 50 000 francs pour permettre la distribution de secours; c'est un total de plus de 200 000 francs qui a été consacré à l'assistance aux victimes du conflit. Le Dr Jurg Bær, délégué du C. I. C. R., a organisé les distributions en collaboration avec la Croix-Rouge lao. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de la République populaire du Viet-Nam, le C. I. C. R. a fait également parvenir des médicaments, don des Croix-Rouges polonaises, indienne et suisse, à la Croix-Rouge lao de Xien-Khouang.

*

EN NOUVELLE-GUINÉE

Libération des prisonniers indonésiens

Les 52 rescapés indonésiens de l'engagement naval qui a eu lieu le 15 janvier au large des îles Aru ont été libérés le 11 mars par les Autorités néerlandaises de la Nouvelle-Guinée. Le délégué général du C. I. C. R. pour l'Asie, M. André Durand, les a convoyés à Singapour à bord d'un avion fréte par les Nations unies; les prisonniers libérés ont été accueillis par une équipe de la Croix-Rouge indonésienne et sont repartis par voie aérienne pour Djakarta. Un cinquante-troisième rescapé, blessé au cours de l'engagement et en traitement à l'hôpital de Hollandia, en Nouvelle-Guinée, sera rapatrié dès que son état de santé le permettra. C'est à la demande des Nations unies que le C. I. C. R. a prêté son concours à la réalisation de ce rapatriement.

*

Un délégué du Comité international à Djakarta

M. Pierre Vibert, délégué du C. I. C. R., s'est rendu à Genève à Djakarta pour y poursuivre la mission commencée l'automne dernier et s'occuper du versement des pensions et des allocations du Gouvernement néerlandais à certains de ses ressortissants en Indonésie. M. Vibert s'occupera également du rapatriement des Néerlandais d'Indonésie désireux de regagner leur patrie.